

DEPARTEMENT DU MORBIHAN

VILLE DE GUIDEL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'An Deux Mille Quinze le Six Février à 20 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie, en séance ordinaire, sous la Présidence de Monsieur François AUBERTIN, Maire.

Etaient également présents : J. DANIEL, F. BALLESTER, Pascal CORMIER, M. FOIDART, A.M. GOUJON, D. GUILLERME, F. TEROUTE, F. HERVE, J. GREVES, Adjoints, A. BUZARE, JJ MARTEIL, L. MEDICA, D. RENOUF, P. GUILBAUDEAU, Z. DANO, L. DELACROIX, A.M GARANGE, MF GUILLEMOT, C. JOURDAIN, M.CH. COUF, G. THIERY, R. HENault, M. DAVID, L. DETREZ, PY LE GROGNEC, M. LE TEUFF, C. PECCHIA, P. LE DRO Conseillers municipaux

Absents excusés - Procurations :

Lucien Monnerie qui a donné procuration à Jean-Jacques Marteil
Virginie Robin-Cornaud « « à Daniel Guillerme
Sonia Caroff « « à Anne-Maud Goujon
Dominique Capart « « à François Aubertin

Secrétaire : Marylise FOIDART

Date de la convocation : 29 Janvier 2015
Date de l'affichage : 29 Janvier 2015
Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 29
Nombre de votants : 33

**2015 - 05 : Désignation d'un membre du conseil municipal pour
siéger au Conseil d'administration du CCAS**

Rapporteur : F. Téroute

En application de l'article R123-9 du Code de l'action sociale et des familles, le ou les sièges laissés vacants par un ou des conseillers municipaux, pour quelque cause que ce soit, sont pourvus dans l'ordre de la liste à laquelle appartiennent le ou les intéressés.

Il est nécessaire de pourvoir au remplacement de Monsieur Emmanuel Janssen au sein du Conseil d'administration du CCAS.

Par délibération en date du 30 mars 2014, le conseil municipal a convenu d'un commun accord de désigner :

- 5 représentants de la liste « Ensemble vers Guidel 2020 »
- 2 représentants de la liste « Guidel autrement »
- 1 représentant de la liste 'Nouvel élan pour Guidel »

Assurant une représentation équilibrée à tous les groupes du conseil municipal.

Il est proposé d'un commun accord, de désigner M. Guilbaudeau, conseiller municipal de la liste « Ensemble vers Guidel 2020 » pour succéder à M. Emmanuel Janssen au Conseil d'Administration du CCAS.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

VU l'avis de la Commission des Finances, du Personnel communal et des affaires économiques du 21 Janvier 2015,

DESIGNE Monsieur Patrick Guilbaudeau, conseiller municipal de la liste « Ensemble vers Guidel 2020 » pour siéger au Conseil d'administration du CCAS.

POUR EXTRAIT CONFORME,
GUIDEL, le 09 Février 2015
Le Maire,
François AUBERTIN

